

AKTUELL

CORRUPTION À LA DIRECTION DE L'IMMIGRATION

Mémoire sélective

Fabien Grasser

Les affaires de corruption présumée à la Direction de l'immigration ont débuté quand Jean Asselborn en était le ministre de tutelle. Elles se sont poursuivies sous le mandat de Léon Gloden. Tous deux affirment n'avoir eu qu'une connaissance limitée des faits, qui sont pourtant d'une exceptionnelle gravité.

Corruption, trafic d'influence, blanchiment, faux et usage de faux, escroquerie à subvention, trafic illicite de migrants et infraction sur la libre circulation des personnes et l'immigration : la liste des griefs témoigne de la gravité de l'affaire d'immigration frauduleuse révélée par le parquet le 7 juillet dernier, après une perquisition à la Direction de l'immigration. Une trentaine de personnes sont inculpées dans un vaste scandale d'immigration frauduleuse dans lequel des fonctionnaires sont accusés de corruption.

La Direction de l'immigration est au centre des investigations, mais celles-ci s'étendent aussi au ministère de l'Enseignement supérieur, à des chefs d'entreprise, des intermédiaires et des demandeurs. Cinq agents de la Direction de l'immigration sont mis en cause. Ils auraient monnayé jusqu'à 10.000 euros des titres de séjour, selon un article de Reporter.lu. Le système reposait sur la production de faux diplômes, de faux contrats de travail ou de faux certificats de domicile. La fraude a en outre permis à des demandeurs de percevoir indûment des aides sociales pour un préjudice qui reste encore à déterminer.

Quelque 200 personnes, essentiellement originaires des Balkans, auraient profité de ce système dont elles sont également les victimes. L'alerte a été donnée une première fois en décembre 2022 par une lettre de dénonciation anonyme adressée à Jean-Paul Reiter, le chef de la Direction de l'immigration, toujours selon Reporter.lu. C'est après la réception de ce courrier qu'une enquête judiciaire a été ouverte à l'été 2023.

La majorité des dossiers portent sur les années 2020 à 2023, c'est-à-dire quand l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères Jean Asselborn assurait la tutelle de l'immigration. La fraude se serait néanmoins poursuivie jusqu'en 2025, alors que l'immigration avait basculé sous la responsabilité de Léon Gloden, le ministre des Affaires intérieures. Ce dernier a lui-même été destinataire d'une dénonciation anonyme, en avril 2025, et c'est à cette occasion, affirme-t-il, qu'il a été mis au courant de l'enquête en cours. Ce qui semble en faire un ministre plutôt distrait au vu des éléments rendus publics par le parquet, après la perquisition du 7 juillet. « Il s'agit en l'espèce de la dou-

zième perquisition au ministère des Affaires intérieures, direction générale de l'immigration. Depuis l'ouverture de cette instruction judiciaire en été 2023, 27 perquisitions ont déjà été exécutées auprès d'administrations étatiques et d'organismes de sécurité sociale », écrit le parquet. Léon Gloden a donc regardé passer les perquisitions dans son ministère sans se poser davantage de questions.

Les trous de mémoire d'Asselborn

Quoi qu'il en soit, il a fallu attendre le 7 juillet et le communiqué de la justice pour voir le ministre CSV sortir de son silence, qu'il a justifié par sa volonté de ne pas interférer dans l'enquête judiciaire en cours. Le 14 juillet, face à la commission parlementaire des affaires intérieures, Léon Gloden a promis la transparence et a annoncé, quelques jours plus tard, le lancement d'un audit de son administration. Confié à la société de consulting Résultance, il doit déterminer les lacunes dans les mécanismes de contrôle et la manière de les renforcer. Partisan de l'ordre et désormais du port du gilet pare-balles quand il se déplace dans le quartier Gare, Léon Gloden n'est pas mis en cause dans l'affaire elle-même, mais la question de sa responsabilité politique se pose pleinement au vu de son manque de réactivité face à une administration qu'il savait à la dérive.

De la même façon, personne ne suspecte Jean Asselborn d'avoir lui-même plongé les doigts dans le pot de confiture. Mais, là encore, son silence et son inaction posent la question de sa responsabilité politique. Pour l'instant, il reste discret. Et il semble souffrir de quelques trous de mémoire, selon les déclarations qu'il a faites au Wort, seul média dans lequel il s'est jusqu'à présent exprimé. Devant les députés, le directeur général de l'immigration a affirmé avoir informé Jean Asselborn de cas suspects, mais ce dernier avance ne pas s'en souvenir, sans pour autant le nier. De la même manière, l'ancien ministre ne nie pas avoir été informé de l'ouverture d'une enquête, mais, là encore, il dit ne pas s'en rappeler. Comme s'il s'agissait d'un simple détail.

Plus troublant, Jean-Paul Reiter a également dit être intervenu dans certains dossiers à la demande de ses supérieurs politiques. Les pirates et d'autres députés voudraient désormais entendre l'ancien ministre socialiste en commission parlementaire. Le woxx a, pour sa part, tenté de joindre Jean Asselborn afin de recueillir ses commentaires sur l'affaire, mais il n'avait pas donné suite au moment de la publication de cet article. Sans doute avait-il vélo...

SHORT NEWS

Fin de la complicité de la CSSF avec l'État d'Israël

(mes) – La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) ne prolongera pas les emprunts de l'État israélien au-delà du 31 août, date d'échéance pour les « Israel bonds ». Selon les propos du directeur de la CSSF, Claude Marx, sur « RTL », la décision de l'autorité de régulation financière découle de raisons « réglementaires », aucune sanction européenne n'ayant été adoptée à l'encontre d'Israël. Un argument « technique pour se défaire de ses responsabilités », lui reprochent les ONG Amnesty et CPJPO. Pour sa part, le gouvernement s'en lave les mains : la décision d'approuver les emprunts a été prise unilatéralement par la CSSF, affirme-t-il. Levés auprès des particuliers dans l'UE, les fonds augmentent le budget étatique du gouvernement israélien, qui doit s'appuyer sur un « pays d'accueil » dans l'UE pour négocier ces obligations. Avant le Luxembourg, l'État israélien a d'abord pu accéder au marché européen grâce à l'Irlande, puis, depuis septembre 2025, grâce à la CSSF. Selon Amnesty, entre 2023 et 2025, les obligations ont levé en moyenne 2,4 milliards de dollars par an. Reste à connaître l'ampleur de l'argent qui a coulé vers le gouvernement israélien pendant les douze mois sous l'approbation de la CSSF, ainsi que l'investissement final de cet argent. Pour les ONG, le risque que l'argent soit utilisé pour financer les actions de l'armée israélienne dans la bande de Gaza est bien réel : « L'autorisation accordée par un État membre de l'UE de commercialiser les « Israel Bonds » sur le marché financier européen constitue un exemple manifeste de facilitation financière, ce qui pourrait équivaloir, au regard du droit international, à un manquement à l'obligation de prévenir un génocide et comporte même le risque de contribuer ou de faciliter un génocide », pointe Amnesty.

Greenpeace klagt gegen JBS in den Niederlanden

(ja) – „Greenpeace“ klagt in den Niederlanden gegen den weltweit größten Fleischkonzern JBS. Nach einem ersten Schreiben fordert die Umwelt-NGO nun, dass die Firma Informationen zu ihren Expansionsplänen offenlegt (woxx 1889; „Environnement : Un bout de papier contre un géant de la viande“). Grundlage der Klage ist ein neues niederländisches Gesetz, das Organisationen und Personen mit einem berechtigten Interesse das Recht auf Zugang zu Unternehmensdaten einräumt. Dies ist dann gültig, wenn es darum geht, ein Gerichtsverfahren vorzubereiten. Greenpeace will gegen JBS klagen, da das Unternehmen seine Sorgfaltspflicht gegenüber Menschenrechten nicht wahrnehme. Insgesamt will der Konzern in den nächsten Jahren sechs Milliarden Dollar investieren, davon 2,5 in die industrielle Tierhaltung in Nigeria. Dies ist Greenpeace ein Dorn im Auge, denn die Umwelt-NGO befürchtet, dass JBS in dem afrikanischen Land ähnliche Umweltschäden verursachen könnte wie im südamerikanischen Amazonasgebiet („Fleischhandel: Auf Kosten indigener Völker“, woxx 1855). Dort kam es zu Entwaldung und Menschenrechtsverletzungen, außerdem hat der Konzern hohe Treibhausgasemissionen. Obwohl der Hauptsitz von JBS jetzt in den Niederlanden liegt, stützt sich der Konzern auf ein Netzwerk von Holdinggesellschaften, die in Luxemburg angesiedelt sind. Im Großherzogtum sind nur sehr wenige Menschen von JBS beschäftigt, doch laut der niederländischen NGO „Centre for Research on Multinational Corporations“ hat der Konzern durch die hiesigen Gesellschaften zwischen 221 und 442 Millionen US-Dollar an Steuern vermieden. Vor zwei Wochen verkündete der Konzern, sein Ziel der Klimaneutralität bis 2040 aufzugeben zu haben.

Harcèlement moral : plus de moyens pour l'ITM

(fg) – En avril 2023, la Chambre adoptait une loi pour lutter contre le harcèlement moral au travail, en confiant à l'Inspection du travail et des mines (ITM) la charge de traiter les plaintes et de mener d'éventuelles enquêtes. Où en est-on trois ans après ? Répondant à une question parlementaire du député pirate Sven Clement, le ministre du Travail, Marc Spautz, précise que 216 plaintes ont été déposées en 2025 auprès de l'ITM par des salarié-es qui s'estimaient harcelés-es par leur hiérarchie ou par des collègues. Dans 112 cas, l'administration a ouvert une enquête, mais aucune n'a donné lieu à une amende ou à une transmission au parquet. Dans les affaires qui ont débouché sur des enquêtes, l'ITM n'a pas été en mesure de transmettre ses rapports et recommandations aux entreprises incriminées dans le délai de 45 jours exigé par la loi. Pour Marc Spautz, « ce dépassement s'explique principalement par la nature même des enquêtes (...) qui nécessitent un examen approfondi et contradictoire des faits ». Actuellement, « six agents sont affectés au traitement des dossiers du harcèlement moral », en plus de leurs tâches liées au dialogue social et à la représentation du personnel. Cela est insuffisant, admet le ministre, qui envisage dès lors « de renforcer les effectifs du service compétent ». Mais cela ne pourra se faire que « sous réserve de l'attribution de ressources humaines supplémentaires à l'ITM, dans le cadre des prochains exercices budgétaires », ajoute le ministre. Message transmis à son collègue de gouvernement Gilles Roth, qui tient les cordons de la bourse.